

1,2,3, NAGEZ ! avec Paris 2024

www.somme.fr/savoir-nager



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement officiel du programme « 1,2,3, Nagez avec Paris 2024 » dans la Somme

Amiens, le mardi 18 juillet 2023

Ce mardi 18 juillet 2023, Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, Marie Barsacq, Directrice Exécutive Impact et Héritage de Paris 2024 et Virginie Lamotte, conseillère développement à l'Agence Nationale du Sport ont procédé au lancement officiel de l'édition 2023 du programme « 1,2,3, Nagez avec Paris 2024 ». Cette année, ce programme se déploie partout en France, pour apprendre à nager à des milliers d'enfants.

Transmettre les compétences fondamentales et le plaisir de nager

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 est une opportunité unique de promouvoir le développement de l'activité physique et de la pratique sportive et notamment l'apprentissage de la natation.

Chaque année, les chiffres des noyades rappellent que savoir nager n'est pas seulement un plaisir, c'est aussi un enjeu de sécurité publique, qui reflète des inégalités sociales et territoriales : les enfants issus de milieux défavorisés bénéficient rarement de leçons de natation. Le programme « 1,2,3, Nagez avec Paris 2024 », a pour objectif d'agir pour la prévention des noyades et la sécurité aquatique des enfants, en transmettant les compétences fondamentales et le plaisir de nager aux enfants.

38 projets pour former 20 000 enfants

Après le succès des deux premières éditions du programme en 2021 et en 2022, avec plus de 5 000 enfants ayant appris à nager, le programme « 1,2,3, Nagez » accélère cette année avec l'objectif d'en faire profiter 20 000 enfants cet été 2023.

À l'issue d'un appel à projets lancé via le Fonds de dotation de Paris 2024, ce sont 38 projets lauréats, qui vont bénéficier d'une subvention pour mettre en œuvre leur projet au cours de l'été partout en France, y compris sur les territoires ultramarins.

1, 2, 3, NAGEZ ! avec Paris 2024

www.somme.fr/savoir-nager



Dans la Somme, un projet unique à l'échelle nationale

Le projet piloté par le Département de la Somme porte des valeurs profondément sociales qui en font sa singularité. Des places d'apprentissage de la natation ont été réservées aux jeunes accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance et aux jeunes en situation de handicap âgés de 4 à 18 ans. Au total, ce seront 600 jeunes samariens dont près de 100 en situation de handicap qui bénéficient de ce programme d'apprentissage gratuit de la natation.

La Somme est ainsi le seul département de France pilotant un projet à cette échelle avec 3 villes concernées : Abbeville, Amiens (3 bassins) et Albert.

Pour atteindre ces objectifs, le Département a mobilisé de multiples partenariats avec notamment les institutions gestionnaires des cinq piscines du programme et leurs clubs de natation résidents : le Sporting Club Abbevillois, Albert Sport Natation et Amiens Métropole Natation.

L'appel à projets Paris 2024 couvre 60% du budget prévisionnel estimé entre 30 000 et 40 000€, le Département se chargeant des 40 % restants. Cette première opération pour un Département a été reprise en exemple par l'Association des Départements de France et tend à prouver que l'échelon départemental a toute sa place dans la mise en œuvre des politiques sportives inclusives innovantes.

Le Département de la Somme sur la route des Jeux

Dans le cadre de sa politique sportive, le Département a très tôt soutenu et repris les initiatives développées par Paris 2024 afin que l'ensemble de la population samarienne puisse s'appropriier les valeurs d'inclusion et de partage des Jeux Olympiques et Paralympiques et que les samariens vivent l'énergie des Jeux au plus près de chez eux.

Le département de la Somme sera traversé par la flamme Olympique le 4 juillet 2024, il compte parmi ses nombreuses communes labélisées la commune Terre de Jeux certainement la plus petite de France : Armancourt et sa trentaine d'habitants, ses 23 collèges « Génération 2024 » vivent au rythme des JOP depuis déjà deux ans, le territoire recevra des équipes olympiques et paralympiques Japonaises à Amiens mais aussi une équipe olympique française à Abbeville grâce à leurs Centres de Préparation olympique labélisés.

Le Conseil départemental a également mis en place la tournée du *Village des sports* qui est accueillie dans 7 communes en 2023. Cette opération qui sera renouvelée en 2024 permet de promouvoir la pratique du sport au plus près des habitants et de valoriser les clubs locaux.

Répondre à un appel à projets favorisant l'apprentissage de la natation au plus grand nombre fait partie de cette stratégie d'appropriation de l'héritage olympique et de transformation de la France, en nation sportive en favorisant le sport pour toutes et tous.

1, 2, 3, NAGEZ !

avec Paris 2024

www.somme.fr/savoir-nager



Le Département s'est engagé dans une politique à 360° dans le sport : du soutien au haut-niveau, à l'aide à l'investissement en passant par les aides au fonctionnement à tous les clubs sportifs du département mais sa ligne de conduite volontariste auprès des personnes en situation de handicap reste exemplaire.

Lever les freins à la pratique sportive des personnes en situation de handicap

Cette politique vise à réduire au maximum les freins à la pratique sportive pour ces dernières, ainsi le Département propose la mise en place à la rentrée d'une aide à l'achat de matériel sportif pour les personnes en situation de handicap qui pourrait couvrir jusqu'à 80% de son coût.

D'autres opérations à destination des publics en situation de handicap sont prévues :

- **EDF ADN Tour les 22 et 23 septembre 2023**
Raid organisé par le Comité départemental handisport de la Somme à la base nautique de Lœuilly le vendredi avec les établissements spécialisés et à Amiens le samedi avec le grand public
- **10 km de la Route Blanche, le 1^{er} octobre 2023**
Course organisée dans le cadre des « dossards pour le territoire », programme du marathon pour tous de Paris 2024 : un parcours inclusif, intergénérationnel et social d'1,5km à destination, notamment, des établissements sociaux et médico-sociaux
- **Dispositif club inclusif en octobre 2023**
Programme mis en place par le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF), financé par le Département, permettant d'accompagner 12 associations sportives volontaires pour développer la pratique pour les personnes en situation de handicap et permettre de continuer à mailler le territoire
- **Open Handisport en octobre 2023**
Évènement grand public de promotion du Handisport par le Comité départemental handisport et l'ensemble des clubs affiliés à la fédération handisport du territoire
- **Documentaire sur les parasportifs du Club Somme 24**
Réalisation d'un documentaire par Gazette Sports sur les 3 sportifs handisport dans leur préparation avant les Jeux Paralympiques de Paris 2024
- **Billetterie inclusive JO et JOP 2024**
En tant que territoire d'accueil du relais de la flamme, le Département aura la possibilité d'obtenir des billets pour les personnes en situation de handicap

1,2,3, NAGEZ !

avec Paris 2024

www.somme.fr/savoir-nager



- **Une aide à l'achat de matériel adapté à la pratique d'activité physique et sportive à destination des particuliers en situation de handicap**
L'aide à venir pourra atteindre 80% du coût de l'achat, plafonnée à 4 000 €. Cette aide incitative a pour but d'accompagner au maximum ce public, qui est déjà confronté à des dépenses conséquentes en lien avec sa situation, et de lui laisser le choix entre une pratique autonome ou en club. Elle pourra être sollicitée par les samariens en situation de handicap, sans condition de revenus, une fois par an
- **Pass'sport handicap**
Cette aide est de 50 € maximum pour les personnes en situation de handicap prenant une première licence sportive dans une association. Elle doit permettre de lever le frein financier du coût de la licence qui est réel pour un grand nombre de personnes en situation de handicap

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « ***c'est une réelle satisfaction que la candidature du Conseil départemental de la Somme ait été retenue ! Seul Département engagé aux côtés de Paris 2024 dans le cadre de ce programme national, cette action renforce plus que jamais notre volonté de « mettre plus de sport dans le quotidien des Samariens », et notamment les plus jeunes. Avec Margaux Delétré, Vice-présidente en charge de la culture et du sport, nous savons l'importance de l'apprentissage de la natation, dès le plus jeune âge. 600 d'entre eux vont pouvoir en bénéficier dès cet été, dont 200 en situation de handicap ou suivis par l'Aide sociale à l'enfance : soyons-en fiers.*** »

Pour Marie Barsacq, Directrice exécutive Impact et Héritage de Paris 2024, « ***A Paris 2024, on a pour objectif premier l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, et c'est en soi un immense défi, mais on a envie d'aller plus loin. Notre but, c'est que la formidable dynamique autour des Jeux contribue à développer le sport pour toutes et tous, y compris auprès des populations qui en sont les plus éloignées. Le programme 1,2,3, Nagez !, lancé en 2021 en Seine-Saint-Denis, permet de lutter contre les inégalités territoriales et sociales qui perdurent dans l'accès au sport et aux activités aquatiques. Il permet également d'offrir un été ludique et agréable à des enfants qui ne partent pas en vacances, en leur permettant d'apprendre à nager gratuitement durant l'été. On est heureux que cette réussite collective continue à monter en puissance après deux belles premières éditions, grâce à l'implication de nombreux partenaires tels que l'Agence Nationale du Sport, la Fédération Française de Natation, EDF, et les collectivités comme le département de la Somme. Merci à toutes et à tous !*** »

Contacts presse

Equipe Communication Paris 2024
media@paris2024.org

Conseil départemental de la Somme
Eloïse Devred - edevred@somme.fr - 06 11 46 81 18